

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 janvier 2026

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept janvier à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N° 9b

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjointes, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Clément VERGNE, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Stéphane BERTHOMIER par Mme Christèle COURSAT, M. Michel BREUILH par M. Bernard COMBES, M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Christine DEFFONTAINE par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Sébastien BRAZ par M. Michel BOUYOU, Mme Micheline GENEIX par M. Raphaël CHAUMEIL

Etaient absents : Mme Ayse TARI, Mme Aïcha RAZOUKI, Mme Stéphanie PERRIER, Madame Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention à la Région pour la création d'un complexe « raquettes » au Stade Alexandre Cueille

Monsieur le Maire expose :

Les infrastructures mises à la disposition du Tennis Club Tulliste, construites dans les années quatre-vingt, sont aujourd'hui vétustes et ne répondent plus aux besoins des utilisateurs.

Depuis plusieurs mois une réflexion est engagée avec les dirigeants du club de tennis local pour créer sur le haut du stade Alexandre Cueille un complexe « raquettes » avec :

-la construction d'un bâtiment pour couvrir les deux terrains extérieurs de tennis situés au niveau du stade annexe avec un espace vestiaires dédié pour les joueurs de tennis.

-la construction sur le terrain de tennis situé entre les deux courts extérieurs existants et les bulles de tennis un bâtiment pour accueillir 3 terrains de padel.

-la construction d'un club house commun pour le tennis et le padel et de vestiaires pour les pratiquants de padel.

-la démolition des bulles existantes et création de deux courts de tennis extérieurs en lieu et place.

Le coût global de l'opération s'élève à 2 250 480 € HT décomposés comme suit :

- Bâtiment Tennis : 672 900 € HT
- Bâtiment Padels : 702 500 € HT
- Terrassements pour les deux bâtiments : 150 000 € HT
- Démolition des bulles existantes et création de deux courts extérieurs :
145 000 € HT
- Création de locaux annexes vestiaires et club house : 205 000 € HT
- Frais annexes études, honoraires, contrôles, coordinateur SPS : 375 000 € HT

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Approuve le projet relatif à la création d'un complexe « raquettes » sur le haut du stade Alexandre Cueille dont le montant total s'élève à 2 250 480 € HT €.

2 - Décide la réalisation de ce projet.

3 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention auprès de la Fédération Française de Tennis aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

4 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le Maire,
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 13 MARS 2026

Date et ref de l'accusé de réception : 13 MARS 2026

D9B_27012026



A Tulle, le 13 MARS 2026

Création d'un complexe « raquettes » sur le site de l'Auzelou

Plan de financement

Financement		%
Europe : FEDER	337 572,00 €	15,00%
Agence Nationale du Sport	337 572,00 €	15,00%
Etat	435 242,83 €	19,34%
Région Nouvelle Aquitaine	337 572,00 €	15,00%
Département de la Corrèze	240 000,00 €	10,66%
Fédération Française de Tennis	112 524,00 €	5,00%
Part Ville	449 997,17 €	20,00%
Total HT	2 250 480,00 €	100,00%

Le Maire,
Bernard COMBES.



Transmis au contrôle de Légalité le : 13 MARS 2026
Date et Réf. de l'accusé de réception : 13 MARS 2026
DJB - 27/01/2026



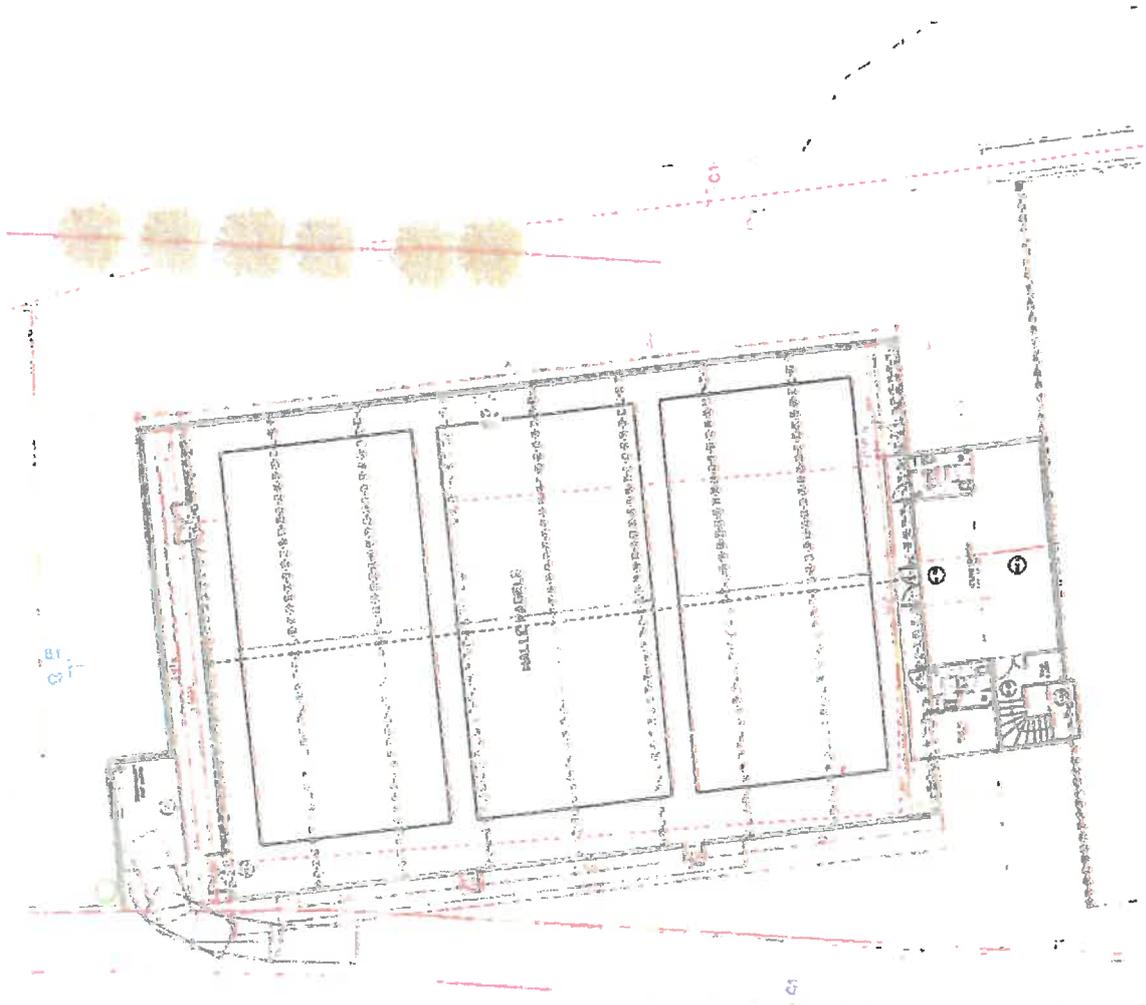
Intégration sur le site actuel

LE NOUVEAU COMPLEXE



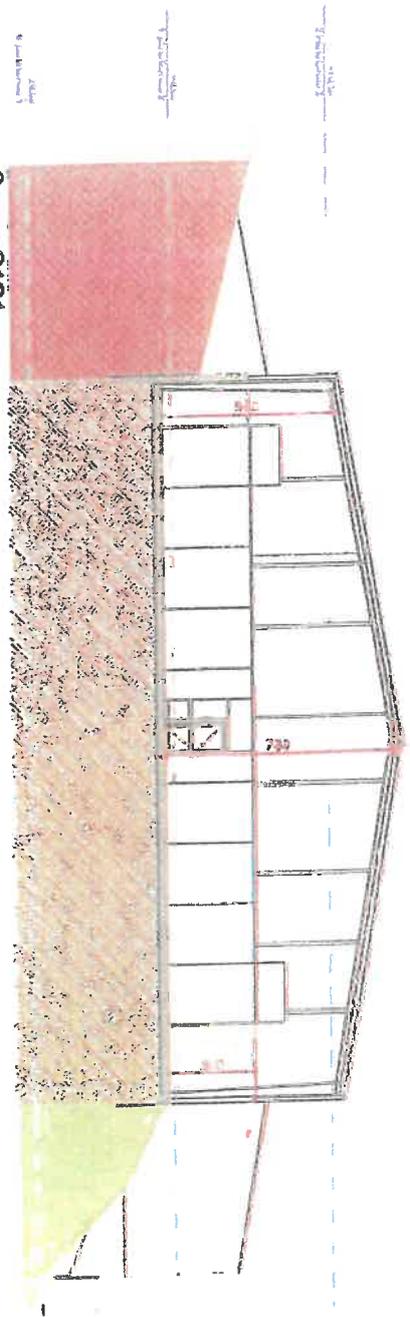
COMPLEXE RAQUETTES TCT
Plan plateforme 1 - Tennis
Ech 1/150e

COMPLEXE RAQUETTES TCT
Plan plateforme 2 - Padel
Ech 1/150e

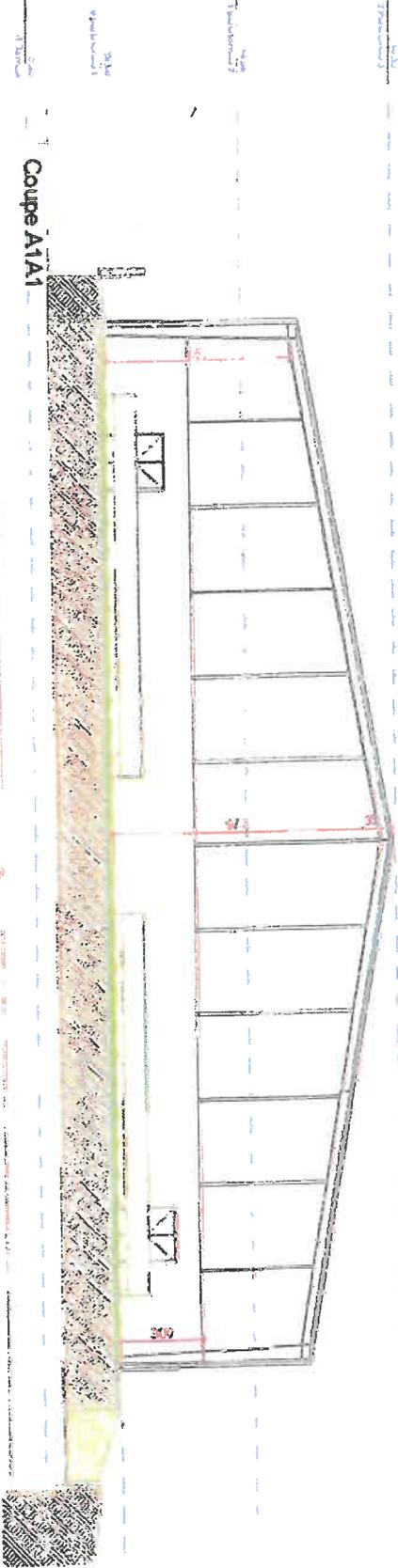


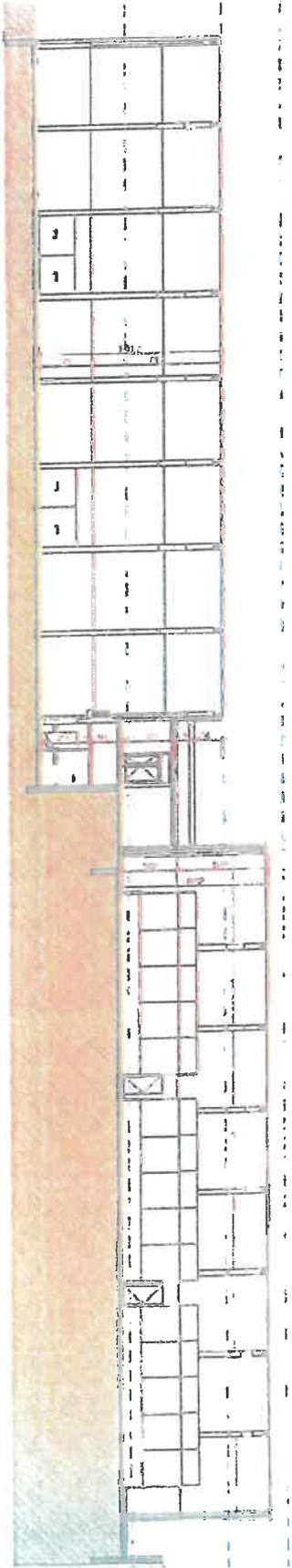
COMPLEXE RAQUETTES TCT
Coupes A1 et C1 Ech 1/100e

Coupe C1C1

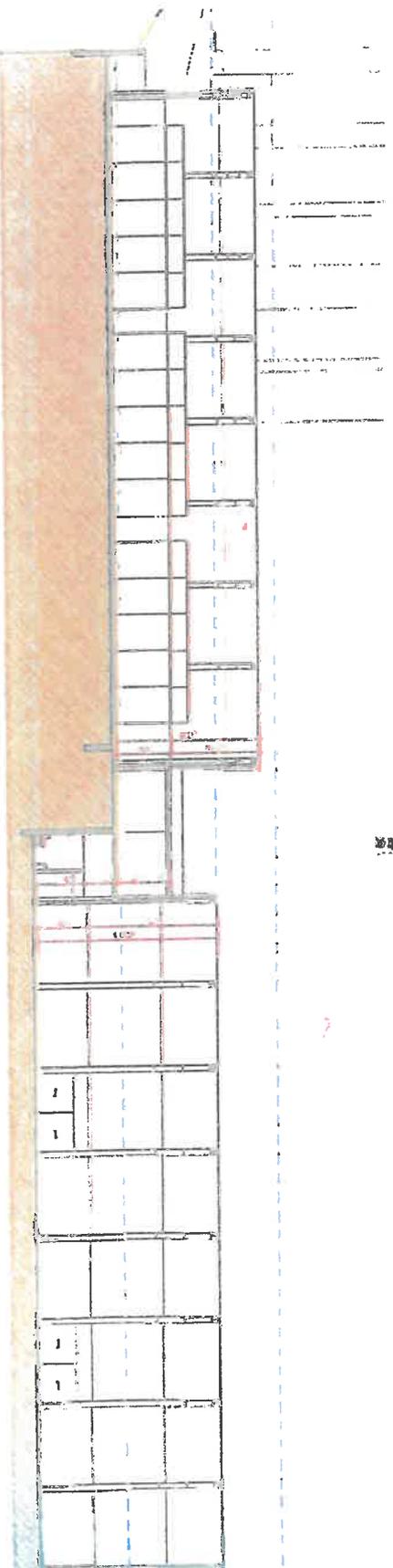


Coupe A1A1



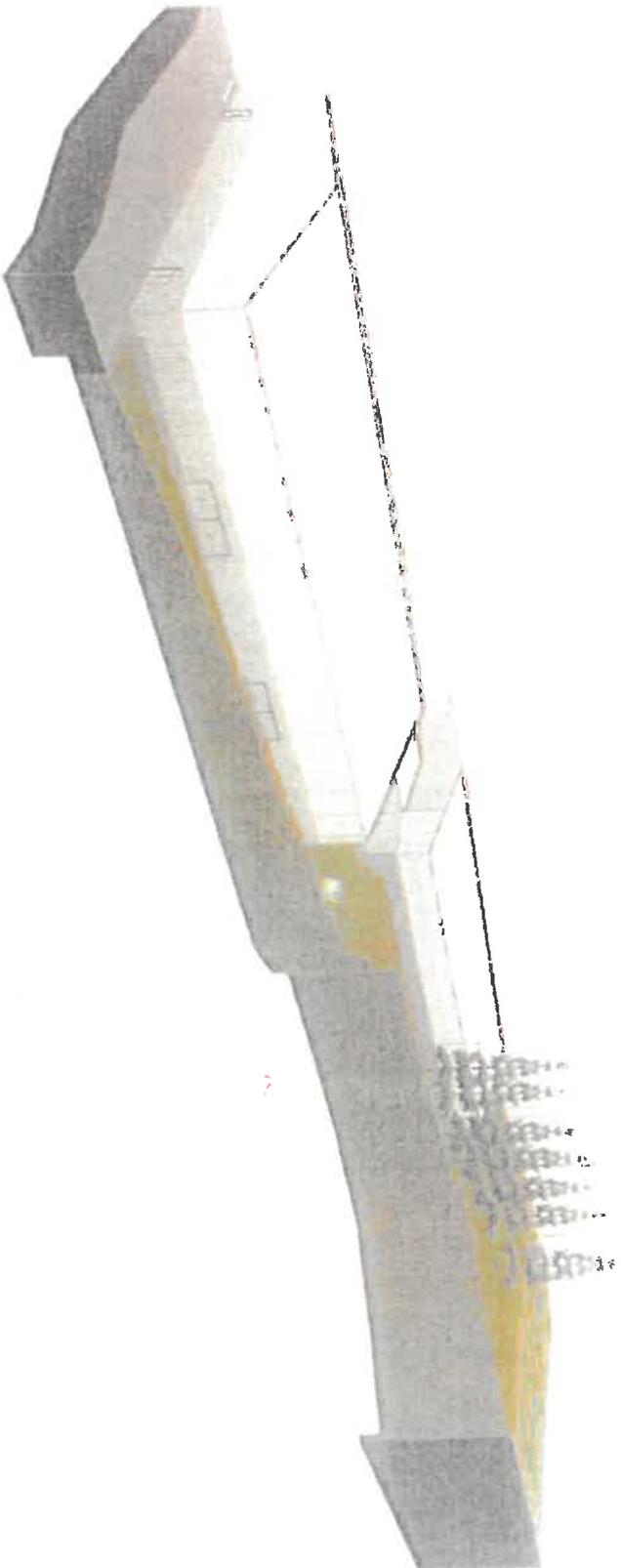


Coupe C2C2

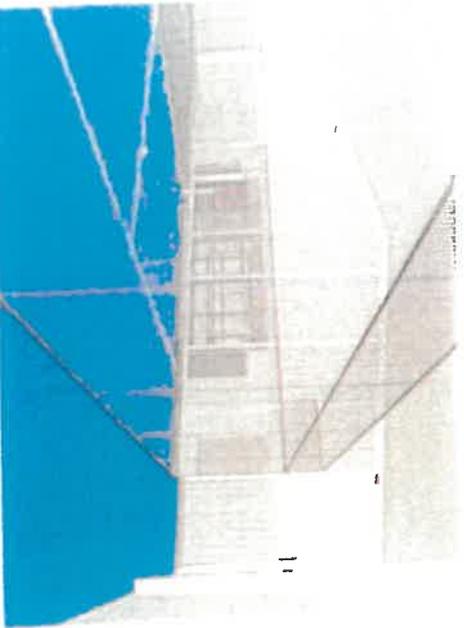


B1

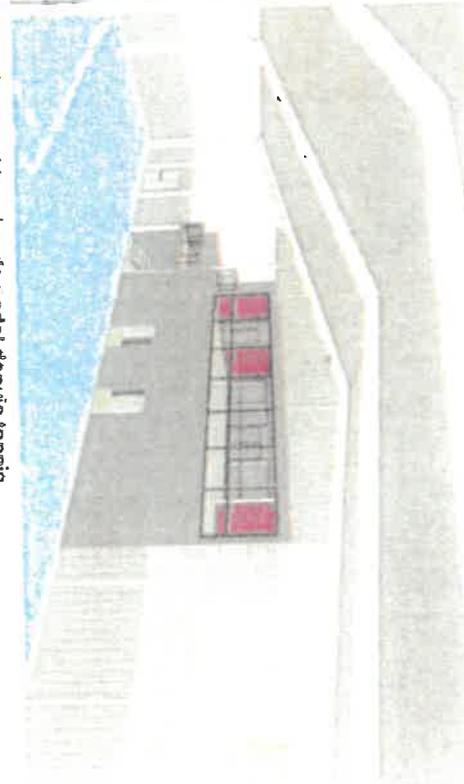
COMPLEXE RAQUETTES TC
Vue extérieure 1



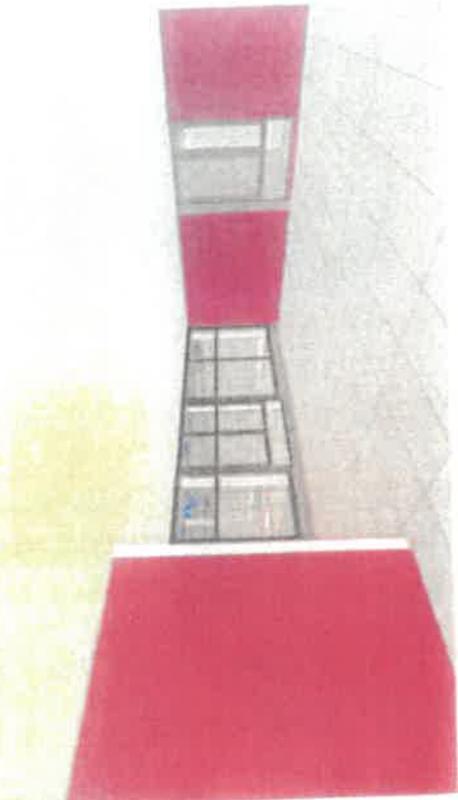
COMPLEXE RAQUETTES TCT
vues Intérieures



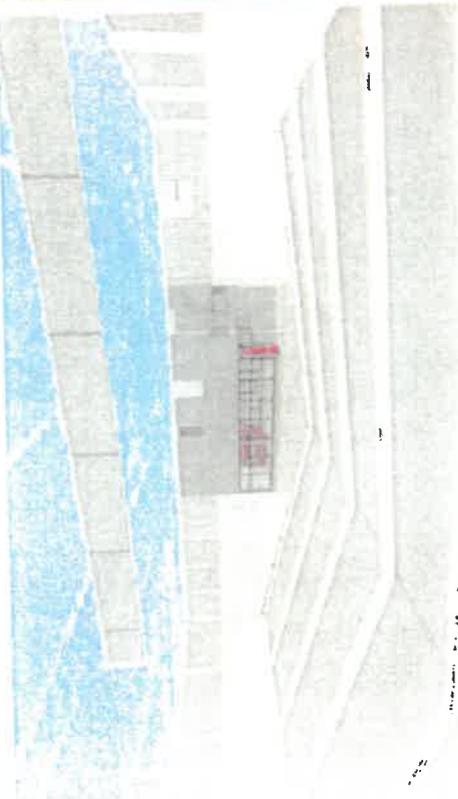
Club house depuis terrains de padel



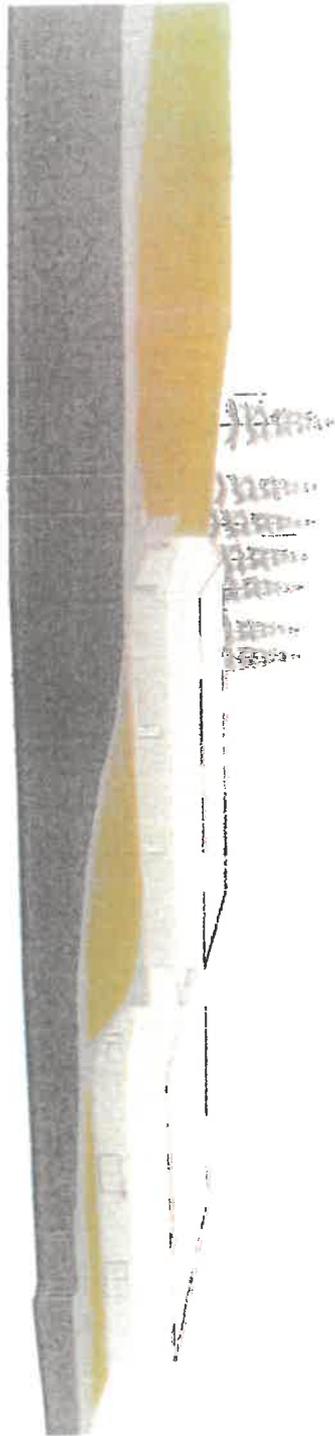
Club house et terrains de padel depuis tennis



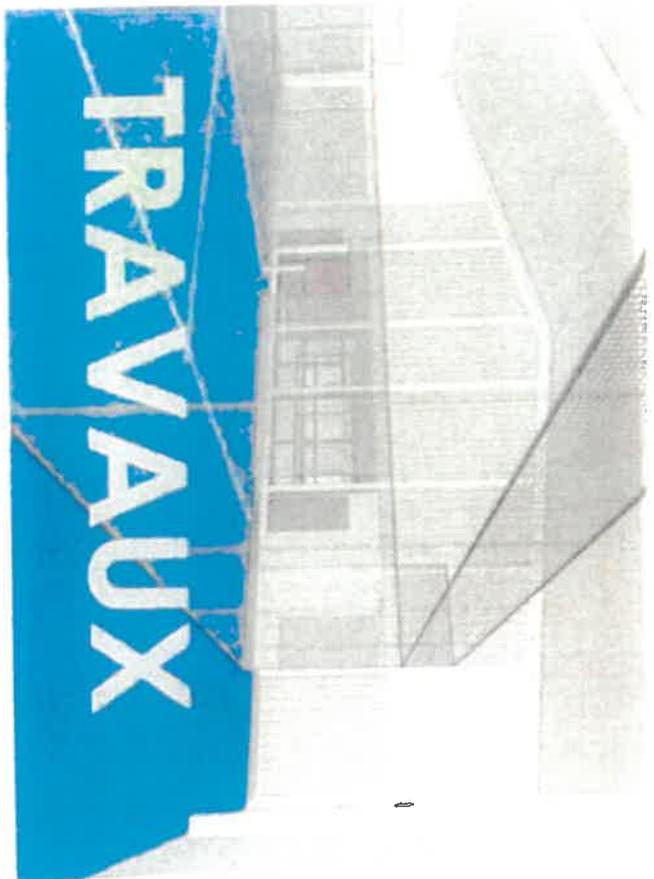
Vue sur les terrains de padel depuis le club house et entrée du club
house depuis l'escalier d'accès aux terrains de tennis



Club house depuis terrains tennis



COÛT DES



TRAVAUX



TENNIS

BÂTIMENT TENNIS pour 2 terrains couverts 37.5X37.5X6.70m1

<p>Travaux de gros-oeuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> Fondations Finition ou sol par fondations Technopierre [Estimatif, pour un sol répulé "bon", auvent évacué des sols G2] Fourniture et mise en place de longrines pédonnelles en béton armé 	54 500,00 € 33 400,00 €
<p>Préfabriqués communs</p> <p>Baie structure - étude de conception des membrures - étude d'assemblage - DOB/Union, montage et pilotage des travaux (propre à Lohberger)</p> <p>Complette charpente en aluminium-anodisé à couverture</p> <ul style="list-style-type: none"> Charpente et structure en aluminium anodisé, compris surcharge pour mise en oeuvre panneaux solaires - conforme gabarit Plan Qualité tennis Couverture en bois acier laqué de type Ondarock 40 mm de chez Arcelor Mittal, compatible avec la mise en oeuvre de panneaux solaires Fourniture et pose de châteaux et DPF en acier laqué 	480 000,00 €
<p>Enveloppe péripnétrique mâle</p> <ul style="list-style-type: none"> Fogodes bordées de 0 à 3 m en composite double peau laqué de 120mm : Plaque acoustique micro-perforé intérieur, isolation en laine minérale de type Rockwool et pavement extérieur en bordage acier référence Esclastic de chez Arcelor Mittal. Variante : Fourniture et pose d'un bordage en panneau sandwich en mousse PIR épaisseur 60 mm /craquelé type JI FT WALL 1150 (autre offre) de chez COBIDE avec un Bz 2,35 m²/KW. Fogodes au-dessus de 3m en membrane type toile polyester à enduction PVC - Poids 750 gr/m² - Blanc translucide de chez Serge Ferraris/système de tension des membrures propre au système sous avis technique Variante : Fourniture et pose d'un bordage translucide en panneau en polycarbonate alvéolaire emboutissés 9 pans épaisseur 40 mm pré laqué type ABOPLUS 549 avec une tensionnement thermique type U-10 W/m²K, Y compris profilé en aluminium péripnétrique. <p>Membrures existantes - Structure</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourniture et pose de 3 portes double vantaux dimension 2,00 m x 2,10 m et de 3 portes coulissantes à double vantaux dimension 5,20 m x 2,80 m. <p>Accessoires sportifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourniture et mise en place de 4 Rideaux de fond de court + 1 Fil de séparation des courts <p>Besoin</p> <ul style="list-style-type: none"> Installation électrique, éclairage sportif Led 500 Lux, SS <p> Gestion et habillage de façade : Régulation hygrométrique et ventilation mécanique (système de déshumidification dimensionnés pour le volume compris zones + aéraulique et mise en service)</p>	35 000,00 € 70 000,00 € 134 500,00 € TVA 20%
<p>Terrains de Tennis</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 courts de tennis indoor en anodé et résine 	114 500,00 €
<p>SYNTHÈSE PROPOSÉES</p> <p> Réalisation pour remplacement du système de couverture laqué par membrures de toiture de type 70233 de chez Serge Ferrari - Poids 750 gr/m² MAIS oeuvre installation péripnétrique</p>	-95 €

PADEL

BÂTIMENT PADEL pour 3 pistes de padel 48X24X5,80m1

<p>Travaux de gros-oeuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> Fondations Finition ou sol par fondations Technopierre [Estimatif, pour un sol répulé "bon", auvent évacué des sols G2] Fourniture et mise en place de longrines pédonnelles en béton armé 	52 500 30 000
<p>Préfabriqués communs</p> <p>Baie structure - étude de conception des membrures - étude d'assemblage - DOE Union, montage et pilotage des travaux (propre à Lohberger)</p> <p>Complette charpente en aluminium anodisé à couverture</p> <ul style="list-style-type: none"> Charpente et structure en aluminium anodisé, compris surcharge pour mise en oeuvre panneaux solaires - conforme gabarit Plan Qualité tennis Couverture en bois acier laqué de type Ondarock 40 mm de chez Arcelor Mittal, compatible avec la mise en oeuvre de panneaux solaires Fourniture et pose de châteaux et DPF en acier laqué 	470 000,00 €
<p>Enveloppe péripnétrique mâle</p> <ul style="list-style-type: none"> Fogodes bordées de 0 à 3 m en composite double peau laqué de 120mm : Plaque acoustique micro-perforé intérieur, isolation en laine minérale de type Rockwool et pavement extérieur en bordage acier référence Esclastic de chez Arcelor Mittal. Variante : Fourniture et pose d'un bordage en panneau sandwich en mousse PIR épaisseur 60 mm /craquelé type JI FT WALL 1150 (autre offre) de chez COBIDE avec un Bz 2,35 m²/KW. Fogodes au-dessus de 3m en membrane type toile polyester à enduction PVC - Poids 750 gr/m² - Blanc translucide de chez Serge Ferraris/système de tension des membrures propre au système sous avis technique Variante : Fourniture et pose d'un bordage translucide en panneau en polycarbonate alvéolaire emboutissés 9 pans épaisseur 40 mm pré laqué type ABOPLUS 549 avec une tensionnement thermique type U-10 W/m²K, Y compris profilé en aluminium péripnétrique. <p>Membrures existantes - Structure</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourniture et pose de 3 portes double vantaux dimension 2,00 m x 2,10 m et de 3 portes coulissantes à double vantaux dimension 5,20 m x 2,80 m. <p>Accessoires sportifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourniture et mise en place de 4 Rideaux de fond de court + 1 Fil de séparation des courts <p>Besoin</p> <ul style="list-style-type: none"> Installation électrique, éclairage sportif Led 500 Lux, SS <p> Gestion et habillage de façade : Régulation hygrométrique et ventilation mécanique (système de déshumidification dimensionnés pour le volume compris zones + aéraulique et mise en service)</p>	35 000,00 € 150 € 140 € TVA 20%
<p>Terrains de padels</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 pistes de padels indoor collées en béton armé - équipement à éclairage LED 500 Lux 	-95 €
<p>SYNTHÈSE PROPOSÉES</p> <p> Réalisation pour remplacement du système de couverture laqué par membrures de toiture de type 70233 de chez Serge Ferrari - Poids 750 gr/m² MAIS oeuvre installation péripnétrique</p>	-95 €

AUTRES TRAVAUX

TERRASSEMENT - VRD ENSEMBLE BATIMENTS	
Terrassement et réseaux divers	1 50 000,00 €
COURTS DE TENNIS OUTDOOR	
2 courts de tennis en enrobé et résine	65 000,00 €
DEMOLITIONS DES EXISTANTS	
Demolitions des bâtiments existants compris protection de la structure des courts à remettre en état	80 000,00 €
LOCAUX ANNEXES - second oeuvre	
Ventilateurs tennis et paddis + club house	205 000,00 €
TOTAL HT	505 000,00 €
TVA 20%	100 000,00 €
TOTAL TTC	605 000,00 €

RECAPITULATIF

BATIMENT TENNIS pour 2 terrains couverts 37,5x37,5x6,70m	672 900,00 €
BATIMENT PADEL pour 3 pistes de padel 45x24x5,80m	702 800,00 €
TERRASSEMENT - VRD ENSEMBLE BATIMENTS	1 50 000,00 €
COURTS DE TENNIS OUTDOOR	65 000,00 €
DEMOLITIONS DES EXISTANTS	80 000,00 €
LOCAUX ANNEXES	205 000,00 €
TOTAL HT	2 375 700,00 €
TVA 20%	375 080,00 €
TOTAL TTC	2 750 780,00 €

NOTA :
L'étude et le coût de l'installation de panneaux photovoltaïques ne sont pas intégrés dans le montant total ci-dessus.

Participation financière possible :
La société MECOLIF interrogée a fait la réponse suivante : "si les tarifs de rachat solaire ne bougent pas trop, l'investisseur privé pourrait participer au financement du projet de tennis sur Tulle pour 500kwc (environ 2300 à 2400m2 de couverture sur bac acier) . soit :
En versant un loyer de 10k€/an pendant 30 ans ou 15k€/par 20 ans.
En versant une participation à la construction entre 210 et 220k€.
Le bail aura une durée entre 30 et 40 ans maxi.

Transmis au contrôle de Légalité le : 13 MARS 2026
Date et Réf. de l'accusé de réception : 13 MARS 2026
D9B - 27012026

FRAIS ANNEXES

FRAIS ANNEXES

- * Relevé topographique
 - * Etudes de sol
 - * Coordonnateur SPS
 - * Bureau de contrôle
 - * Honoraires maîtrise d'oeuvre
 - * Frais d'assurance
 - * Actualisation des prix, taux de tolérance, provision pour aléas.
 - * Frais concessionnaires
 - * Taxes
- 6 à 7% du coût du montant des travaux pour une mission de base

Total des frais annexes évalué: à 20% du coût total :
375080 euros HT